



Compte rendu du CA du Caesug du 11/12/2025

Secrétaire de séance : Dominique Goleret (FSU)

Titulaires présents : Philippe Besnier, Eric Condamine, Sylvie Costrel, Gwennou Coupier, Daniel Finazzo, Isabelle Gelard, Grégory Grosa, Sarah Orsini, Benjamin Pichat, Khadija Rassouli, Marie-Claire Saint-Lager, Mathieu Salaün, Mathilde Van Melle-Gateau, Marie Vergriete, Coriandre Vilain

Suppléants présents : Ahmed Fibrane (vote), Dominique Goleret (vote), Samir Kassi, Anik Ponsonnet, Valérie Reita (vote), Eric Rivé-Mathieu (vote)

Suppléants en visio : Karine De Palo, Violette Zecchi (vote)

Titulaires excusés : David Barral, Xavier Chaud, Maxime Guillet, Maxence Reboullet, Sophie Terouanne

Suppléants excusés : Eve De Rosny, Christian Garnier, Hélène Savin

Titulaires absents : /

Suppléants absents : Olivier Tissot

→ soit 20 votants (15 titulaires et 5 suppléants)

Coordinatrice : Nadège Masnada

Après un tour de table rapide de tous les élus présents, sur site et en visio, Nadège Masnada se présente. Elle est la coordinatrice du Caesug depuis 10 ans. Elle introduit ce premier CA du mandat et propose une présentation complète du Caesug aux élus.

Nadège rappelle quelques principes concernant les titulaires et suppléants : les suppléants ne remplacent pas uniquement les titulaires absents ; ils participent également aux débats. Les titulaires et suppléants sont donc bien présents au CA.

Pour aujourd'hui, les votants sont les suivants :

CNRS CGT - FSU - SUD : David Barral absent, Valérie Reita vote.

CNRS CFDT – SNTPTES UNSA – SUP'RECHERCHE UNSA – A&I UNSA : Xavier Chaud excusé, Éric Rive-Mathieu vote.

UGA CGT - FSU - SUD : Maxime Guillet excusé, Maxence Reboullet absent – Dominique Goleret et Ahmed Fibrane votent.

UGA SNTPTES : Sophie Terouanne excusée, Violette Zecchi vote.

Résultats des élections

Collège CNRS	Collège Enseignement Supérieur
2334 électeurs 555 votants – 539 votes exprimés et 16 votes blancs Taux de participation : 23,78%	8085 électeurs 1649 votants – 1583 votes exprimés et 66 votes blancs Taux de participation : 20,40%
La liste CGT – FSU – SUD obtient 284 voix (52,69%)	La liste CGT – FSU – SUD obtient 865 voix (54,64%)
La liste CFDT – SNPTES UNSA – SUP'RECHERCHE UNSA – A&I UNSA obtient 255 voix (47,31%)	La liste CFDT – SNPTES UNSA – SUP'RECHERCHE UNSA – A&I UNSA obtient 718 voix (45,36%)

- Règle Caesug : 10 membres par collège, attribution selon la règle du plus fort reste.
- Pour ce mandat : même nombre de sièges pour les deux listes (10 et 10).

Gouvernance du Caesug

- Le Caesug est régi par des statuts et un règlement intérieur.
- Instances : CA, bureau, AG, groupes de travail. Des décharges de service sont prévues selon les fonctions. Le président Caesug bénéficie d'une décharge à 100 %, partageable au sein du bureau. C'était le cas pour des présidents « UGA » cela devra peut-être être adapté pour un président issu du « CNRS ».
- Les statuts sont modifiables en AG (sur proposition du CA).
- Le règlement intérieur est modifiable en CA (sur proposition du bureau).

Fonctionnement :

- Le CA se réunit au moins 3 fois par an, plus si nécessaire et le bureau se réunit au moins une fois par mois.
- Les groupes de travail (GT) : Ils ne sont pas définis pour l'instant. Ils peuvent être temporaires ou plus saisonniers (ex : GT spectacles vivants). Ce sont des outils pour avancer sur des projets, le CA reste décisionnaire. Le CA devra rapidement définir quels GT initier et leurs prérogatives.

Équipe administrative du Caesug

3 CDI Caesug (2,8 ETP) : Nadège Masnada, Valérie Criticos, Marie Pereira Besson

3 mises à disposition CNRS et UGA :

- CNRS : 0,8 ETP pérenne (Elif Bagdad, titulaire) et 0,5 ETP moins pérenne (Sylvie Bentivoglio, CDD)
- UGA : 1 ETP sans convention et sans garantie (l'UGA refuse pour l'instant de l'acter dans la convention d'attribution des moyens) – Stéphanie Levasseur

Une réelle tension RH existe, le CA devra être vigilant.

Organisation

- Des locaux sur le Polygone et un autre local sur le campus universitaire (maison en terre).
- Permanences régulières des personnels Caesug pour répondre aux ayants droit.
- Dématérialisation des outils en cours pour faciliter le traitement des dossiers.

Ressources financières

- Budget : entre 1 M€ et 1,2 M€
 - o ~ 50 % subventions UGA (80 €/agent actif, non revalorisé depuis 10 ans) et CAES (remboursement des parts enfance par exemple).
 - o ~ 50 % participations des agents aux activités.

- Ressources non financières : locaux, personnels mis à disposition par UGA et CNRS.
- Réserves : 900 000 € (important, mais l'association doit disposer d'environ 6 mois de fonds de roulement.)
- Gestion des fonds publics : règles strictes + commissaire aux comptes qui certifie les comptes. Valérie Criticos est la gestionnaire comptable du Caesug.

Bénéficiaires

Environ 10 400 ouvrants droit. Les bénéficiaires perçoivent des subventions forfaitaires ou dégressives selon les activités : forfaitaire pour les activités de proximité, dégressif pour vacances / enfance.

Ouvrants droit : personnels CNRS, UGA, INP, IEP, Fondation UGA, et personnel Caesug.

Conditions : avoir un contrat de 6 mois minimum et au moins un mi-temps (les doctorants y ont droit, une communication dédiée serait peut-être utile).

Ayants droit :

- Conjoint
- Enfants de moins de 25 ans (à charge fiscalement pour les 18-25 ans)
- Enfants de + 25 ans uniquement en situation de handicap.
- Retraités : sur inscription volontaire (environ 200 CNRS et 200 UGA).

Activités proposées

Enfance : colonies, centres de loisirs, ski, voile, BAFA...

Vacances : séjours famille (UGA), séjours vacances enfants via partenariat GUC Vacances...

Activités de proximité : sports (12h-14h ou soir), culture, spectacles, cinéma, escalade, plongée...

Services : ludothèque, bibliothèque, grainothèque...

Communication

Outil de communication à disposition :

- Site internet, Facebook.
- Présence aux journées des personnels UGA et CNRS.
- Newsletter mensuelle :
 - o Diffusion via les correspondants
 - o Diffusion via les RH UGA.
 - o Mise en place récente d'un envoi via une liste de diffusion des agents travaillant à la délégation Alpes du CNRS.
 - o Problèmes à Valence : newsletter spécifique irrégulière, envoyée seulement aux correspondants. Voir si une séparation Grenoble - Valence est possible pour une diffusion ciblée.
 - o Diffusion INP via les correspondants + SCAS.

Proposition : renforcer les correspondants, réunions sur sites, plénière d'accueil des nouveaux correspondants par les élus ?

Élection du Bureau

Candidature

Éric Condamine se présente à la présidence.

Il souligne :

- Transparence, communication, bienveillance et respect des statuts et du règlement.
- Un CA pleinement décisionnaire, même si certaines urgences nécessitent des décisions rapides, en informant systématiquement le CA.

- La responsabilité pénale du président.
- L'importance d'un rythme de CA environ tous les 2 mois.
- La nécessité de clarifier les prérogatives du bureau.

Équipe proposée

Président : Éric Condamine

Vice-président : Grégory Grosa

Trésorier : Daniel Finazzo

Secrétaire : Coriandre Vilain

Membres :

David Barral

Sylvie Costrel

Sarah Orsini

Vote global : unanimité (0 contre, 0 abstention).

La déclaration en préfecture sera faite par Nadège.

Nadège exprime le souhait d'un fonctionnement plus apaisé et cohérent, dans l'intérêt du collectif. Le personnel administratif a été impacté par les tensions entre les élus lors du précédent mandat. Éric Condamine souligne l'engagement des équipes du Caesug et des bénévoles. Bien que les listes émanent de différents syndicats avec des approches différentes, l'ensemble des élus souhaite défendre l'accompagnement à l'action sociale.

Points divers

Schéma directeur du SUAPS

- Sollicitation pour trois réunions de travail. Nadège participera à la première, Éric Condamine aux deux suivantes.

Organisation des outils

- Besoin d'un espace partagé pour les CR de bureau et de CA.
- Le site web doit afficher les statuts et le règlement intérieur.

Décision :

- Publication sur le site web d'un CR synthétique (sans échanges détaillés).
- Mise à disposition du CR détaillé dans un cloud partagé.

Vote : unanimité.

Fonctionnement des CA

À chaque séance :

- Nomination d'un animateur (alternance entre les listes) → Vote : unanimité.
- Nomination d'un binôme secrétaire (tirage au sort si besoin) → Vote : unanimité.

Compte-rendu :

- Diffusion pour relecture, validation au CA suivant.
- Deux versions : une détaillée (interne) et une plus concise pour diffusion.

Ordre du jour :

- Préparé par le bureau avec Nadège et envoyé 10 jours avant le CA.
- Des points peuvent bien sûr être proposés par tous les membres du CA.

Prochaine séance

Test du « chronomec » temps de parole H/F (Sarah).

Deux catégories de travaux du CA à distinguer :

- Les travaux de gestion quotidienne.
- Les travaux de discussion plus politiques. Il est proposé que chaque liste prépare les points qu'elle souhaite travailler durant le mandat.

Un sondage est envoyé par Nadège pour caler la réunion du prochain CA dans la semaine du 2 février.